Les articles 3 à 5 inclusivement sont adoptés sur division.

Les Annexes A à D inclusivement sont adoptées sur division.

Le titre est adopté sur division.

Le préambule est adopté sur division.

Rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3° fois et adopté sur division.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, nous nous proposons, lundi, de soumettre à l'étude comme premier article celui qui traite de la prolongation des chartes des banques, conformément à la demande du comité.

L'hon. M. Lambert: C'est inexact.

L'hon. M. McIlraith: Je vous demande pardon!

L'hon. M. Lambert: Le comité n'a pas demandé cela; il voulait la mise en délibération d'un autre bill.

L'hon. M. McIlraith: Je ne veux pas argumenter avec le député au sujet de la teneur du bill. J'avais l'intention de faire savoir à la Chambre que le premier article mis à l'étude lundi serait le bill portant sur la prolongation des chartes des banques.

L'hon. M. Lambert: Vous aurez l'air piteux s'il nous faut siéger pendant les fêtes de Noël et du Nouvel An.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je me demande si je pourrais annoncer les travaux de la Chambre pour lundi. Le deuxième article que nous aborderons sera le bill sur l'assurance frais médicaux, à l'étape du comité, qui sera suivi de la résolution précédant le bill sur les paiements supplémentaires aux bénéficiaires de la pension de vieillesse.

L'hon. M. Fulton: Je voudrais demander au leader de la Chambre s'il voudrait songer à renverser l'ordre des deux derniers articles. L'article qu'il vient d'indiquer comme le second dans l'ordre des travaux n'entrera pas en vigueur, d'après les intentions du gouvernement, avant 1968. L'article qu'il a mentionné comme le troisième dans l'ordre des travaux est d'importance pressante. Renversons cet ordre.

L'hon. M. McIlraith: Si nous examinons ces articles dans l'ordre donné, c'est parce qu'il faut présenter aux provinces quelque chose de bien déterminé sur quoi elles se baseront pour prendre les dispositions en vue de la mise en vigueur du programme.

(A 6 h. 22, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

[M. le président.]

[Les crédits suivants ont été adoptés aujourd'hui au comité des subsides.]

AGRICULTURE:

1, 1a, 5, 10, 15, 15a, 17a, 20, 20a, 25, 25a, 30, 30a, 35, 35a, 35c, 40, 40c, 45, 45a, 50, 55, 60, 60a.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION: 1a, 6c, 15a, 32c, 35a.

PRODUCTION DE DÉFENSE: 5a, 20a.

AFFAIRES EXTÉRIEURES:

1, 1a, 5, 10, 15, 15a, 15c, 30, 35, 35a, 36a, 40, L20, L21a, L22a, L23b, L25.

FINANCES:

1, 1a, 2c, 3a, 4a, 5, 10, 15, 15a, 15c, 17, 18a, 20, 20a, 20c, 22a, 23a, 25, 30, 35, 35a, 40, 40a, 45, L30, L31a, L32b.

OFFICE DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL:

ASSURANCE:

1.

FORÊT ET DÉVELOPPEMENT RURAL: 10c, 16c, 23a, 30a.

JUSTICE:

1, 1a, 5.

TRAVAIL:

1c.

SERVICES LÉGISLATIFS: 15c, 20a, 20c.

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES: 1, 1a, 5, 10, 15, 15c, 20, 25, 30, 35, 40, 40a, 45, 50, 55, 60, 65a, 70, 70a, 75, 75a, 80, 85, 100.

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES: 105c, 110, L40, L40a, L40c

ÉNERGIE ATOMIQUE: 1, 5, 10, 15, L5, L7a.

DÉFENSE NATIONALE:

1, 15, 15c, 20, 25, 30, 35, 45, 48, 50, 55, LA5.

SANTÉ NATONALE ET BIEN-ÊTRE: 1, 5, 10, 15, 17a, 20, 25, 30, 35, 40, 40a, 40c, 41a, 45.

REVENU NATIONAL: 1a, 5c.

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES:

1, 3, 3a, 7a, 15, 20, 20c, 30a, 35c, 45, 45a, 50, L49c, L50.

AFFAIRES INDIENNES ET DÉVELOPPEMENT: L50c, L51a, L52a, L53a, L54a.

POSTES:

1a.

CONSEIL PRIVÉ: 10a, 15a, 15c, 17a, 18c.

TRAVAUX PUBLICS:

15, 15a, 20, 25, 30, 30a, 35, 40, 40a, 50, 55, **57a**, 60, 65, 65c, L60, L65.